



## CHARGE(E) DE MISSION – PREVENTION DES INONDATIONS (H/F)

Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat

Réf. **CMPI 2020**

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km<sup>2</sup>, elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services se développent et représenteront plus de 100 collaborateurs en 2020.

Pour en savoir plus : <http://www.metropolegrandparis.fr/>

### CONTEXTE DU POSTE A POURVOIR

A l'heure où les métropoles prennent conscience de leur responsabilité dans le grand cycle de l'eau et où le rapport de l'OCDE de 2018 sur les inondations en région Ile-de-France soulignait une nouvelle fois les besoins en matière de gouvernance, de financement, de réflexion sur l'harmonisation des protections, la loi a confié à la métropole la compétence GEMAPI et la responsabilité d'engager plusieurs actions déterminantes en faveur de la réduction de la vulnérabilité et de la résilience de son territoire, plus particulièrement la définition du système de protection de l'agglomération parisienne contre les inondations.

Au regard de ses compétences en matière de GEMAPI, d'aménagement de l'espace, de protection et de mise en valeur de l'environnement, d'amélioration du cadre de vie et de développement économique, la Métropole du Grand Paris a l'opportunité de jouer un rôle de coordinateur pour faciliter un partage des enjeux, fédérer les nombreux acteurs en place et piloter des projets diversifiés, tant à l'échelle de la Métropole que sur le bassin amont.

La Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat de la Métropole du Grand Paris a été constituée pour répondre à ces enjeux majeurs. Elle est composée de près de 30 agents.

Au sein de cette Direction, le chargé de mission est placé sous l'autorité de la responsable du pôle développement GEMAPI/Eau. Le poste de chargé de mission "prévention des inondations" est une création de poste, qui s'inscrit dans un contexte de renforcement de la Direction, la constitution de pôles et la structuration d'une équipe dédiée aux questions de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques.

Dans le cadre du renforcement rapide des équipes, le contenu des missions et le rattachement hiérarchique pourront être amenés à évoluer.

### MISSIONS ET RESPONSABILITES

#### Missions et responsabilités

- En matière de défense contre les inondations :
  - Assurer le suivi des marchés de travaux ou, le cas échéant, les relations avec les maitres d'ouvrage ;
  - Participer à la mise en place du système de protection dans les Hauts-de-Seine et de l'organisation afférente ;

- Identifier les actions relevant de la maîtrise d'ouvrage ou du financement de la Métropole pour les inscrire au futur PAPI de la Seine et la Marne Francilienne puis en assurer la cohérence et le suivi ;
- Suivre les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de GEMAPI ;
- Elaborer et suivre les conventions de financement.

### **PROFIL DU CANDIDAT (H/F)**

#### **Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :**

- Connaissance du domaine de l'eau et de la GEMAPI : acteurs, législation, réglementation ;
- Connaissance des marchés publics, des conventionnements ;
- Connaissance technique (ouvrages, génie civil, voirie) ;
- Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte ;
- Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement ;
- Rédiger, préparer les notes, éléments de langage, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité ;
- Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole, suivre les prestataires
- Expertise du secteur d'intervention (réglementation, innovation) ;
- Coopérer avec les autres chargés de mission.

#### **SAVOIR FAIRE :**

- Programmer – organiser- suivre - rendre compte
- Travailler en transversalité
- Adapter son organisation aux moyens dédiés
- Anticiper – respecter les délais
- Communiquer

#### **SAVOIR ETRE**

- Engagement
- Disponibilité
- Rigueur
- Esprit d'initiative – proactivité
- Autonomie

#### **Formation requise et expérience :**

- Formation supérieure requise niveau Bac +5
- Expériences professionnelles entre 1 et 3 ans sur des fonctions similaires

#### **Conditions particulières d'exercice :**

Les équipes de la Métropole du Grand Paris étant resserrées, cette configuration requiert de la part du titulaire du poste une forte polyvalence et une bonne capacité d'adaptation.

Disponibilité horaire requise, réunions en soirée et déplacements ponctuels hors métropole du Grand Paris.

### **MODALITES DE RECRUTEMENT**

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr) avec impérativement la référence « **CMPI 2020** »
- Cadre de catégorie A, filière Technique
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible

- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

#### **ACCES**

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)